

Le Caquetoir

Brinon sur Sauldre

Bulletin Municipal - N° 64 - Septembre 2020



Mairie de Brinon sur Sauldre

6 Route de Chaon
18410 BRINON SUR SAULDRE
Tel : 02 48 81 52 70
Fax : 02 48 81 52 71
www.ville-brinon.fr
accueil.mairie@ville-brinon.fr

Et rendez-vous sur
lecaquetoir@gmail.com

Horaires
Lundi et mercredi
9h00 - 12h00
Mardi, jeudi, vendredi
9h00 - 12h00 et 14h30-17h30
Samedi (semaine paire)
10h00 - 12h00

Au sommaire

- **Présentation de l'équipe municipale**
- **Présentation des commissions communales**
- **Présentation des syndicats intercommunaux et les délégués**
- **Le bilan du mandat et les comptes administratifs**
- **La Communauté de Communes**
- **Une centenaire et des hommages**
- **Souvenirs, souvenirs...**
- **Les Infos**
- **L'actualité des associations**

Equipe de rédaction : Sonia Chapron, Hélène Ellier, Cécile Malbec, Patrick Migayron, Marie Petit, Michèle Robert, Denise Soulat.
Les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro sont remerciées.
(les articles de ce numéro ont été clôturés le 05/09/2020)



Chers Brinonnaises et Brinonnais, chers amis,

En préambule, je voudrais féliciter toute une équipe qui a œuvré à mes côtés ces six dernières années et qui a fourni un travail de qualité. Qu'ils soient tous remerciés pour leur engagement et le sérieux dont ils ont fait preuve tout au long de ce mandat, soyez fiers de vos réalisations et encore merci pour votre soutien.

Je débute un nouveau mandat grâce à vous qui m'avez renouvelé votre confiance et j'en suis très honoré. Démarrage quelque peu perturbé, j'ai eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet à plusieurs reprises, donc je ne vais pas revenir sur cet épisode sanitaire hors du commun.

Alors allons de l'avant, pensons à demain et à des jours meilleurs. La nouvelle équipe est en place et s'est mise aussitôt au travail avec en point de mire l'attractivité de notre territoire.

Nous devons tendre vers l'excellence en matière de tourisme, savoir nous vendre, nous montrer et promouvoir notre patrimoine. Ici, pas de montagnes, pas de plages, mais des forêts luxuriantes où il fait bon se promener à pied, à cheval, à vélo. La diversité des chemins balisés nous permet cette évasion, alors respectons cet environnement afin de ne pas le transformer en piste pour engins motorisés et polluants où professionnels du tourisme, résidents, exploitants forestiers et promeneurs doivent se respecter : vitesse réduite, halte aux dépôts sauvages, prévention des incendies et respect de la nature et de ses hôtes.

Ce Caquetoir sera un peu un historique des années passées, chiffres à la clé, pour vous permettre de comprendre l'usage de vos impôts et taxes. Bien entendu, nous sommes loin d'avoir bouclé nos projets mais nous avons opté pour l'équilibre financier et, ainsi nous permettre d'envisager l'avenir avec sérénité. C'est donc avec des finances saines que nous entamons cette mandature. J'aurai à coeur de maintenir cette ligne de conduite.

Les défis pour l'avenir reposent essentiellement sur l'économie et l'essor de notre tissu industriel, commercial, artisanal qui ont été très impactés par la crise sanitaire. Alors soutenons, par notre présence et notre assiduité, nos professionnels locaux.

Ensemble, construisons le Brinon de demain, dynamique, vivant où l'on a envie de s'installer.

Une pensée toute particulière pour nos associations qui, compte tenu de la situation, n'ont pu réaliser leurs manifestations festives, nous avons hâte de les retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Petit bémol, nous constatons depuis quelques temps des actes d'incivilités, intolérables.

Je déplore cette situation, et demande aux responsables de prendre conscience de leurs actes qui détériorent notre environnement : vol de panneaux de signalisation, déchets sur les trottoirs, brûlages intempestifs de déchets végétaux et autres, dépôts sauvages aux points de collecte des poubelles quand ce n'est pas des dépôts d'immondices le long des chemins ruraux. Ce manque de citoyenneté est déplorable et représente un coût important pour la collectivité. J'ose espérer que mon message sera entendu et que nous ne serons pas obligés de verbaliser les contrevenants et de prendre des dispositions plus contraignantes.

Le projet "coeur de village" est toujours d'actualité pour permettre une circulation plus fluide et la mise en valeur du centre bourg. A ce sujet, je déplore, comme vous, la circulation intense des poids lourds et dénonce des vitesses bien excessives qui mettent en danger nos concitoyens. Chacun doit garder à l'esprit la sécurité des piétons et respecter les signalisations en place.

Trop souvent, nous sommes confrontés à des plaintes pour bruits intempestifs causés par quelques personnes non respectueuses d'autrui. Alors soyons un peu solidaires et pensons à notre voisinage, notre environnement pour que chacun trouve sa place dans la quiétude et la sécurité.

Restez prudents et protégez-vous pour sortir au plus vite de cette crise sanitaire. Tous ensemble, respectons les recommandations, votre santé en dépend. Je vous souhaite, à tous, une bonne reprise. Restez vigilants pour vous même et pour les autres.

Lionel Pointard,
Maire de Brinon Sur Sauldre

L'Equipe Municipale

Une nouvelle équipe municipale a été élue dès le premier tour des Municipales du 15 mars dernier, nous vous la présentons.



Lionel Pointard
Maire



Denise Soulat
1^{ère} Adjointe



Catherine Huppe
2^{ème} Adjointe



Gérard Villette
3^{ème} Adjoint



Patrick Migayron
4^{ème} Adjoint



Michel Matéos
Conseiller



Marie Petit
Conseillère



Michèle Robert
Conseillère



Séverine Ducloux
Conseillère



Christian Laroche
Conseiller



Jacques Dupin
Conseiller



Sonia Chapron
Conseillère



Jean-Philippe Courcelle
Conseiller



Hélène Ellier
Conseillère



Guillaume Chevalier
Conseiller

Le Maire est le Président de toutes les commissions.

Commissions Présidées par Denise Soulat

Finances Baux communaux

- 1- Denise SOULAT
- 2- Catherine HUPPE
- 3- Gérard VILLETTE
- 4- Patrick MIGAYRON
- 5- Michel MATEOS
- 6- Michèle ROBERT
- 7- Séverine DUCLOUX
- 8- Hélène ELLIER

Gestion du Personnel Parc matériel et équipements

- 1- Denise SOULAT
- 2- Catherine HUPPE
- 3- Gérard VILLETTE
- 4- Patrick MIGAYRON
- 5- Michel MATEOS
- 6- Marie PETIT
- 7- Jean-Philippe COURCELLE
- 8- Guillaume CHEVALIER

Communication Multimédias

- 1- Denise SOULAT
- 2- Patrick MIGAYRON
- 3- Marie PETIT
- 4- Michèle ROBERT
- 5- Sonia CHAPRON
- 6- Hélène ELLIER

Action Sociale

- 1- Denise SOULAT
- 2- Catherine HUPPE
- 3- Patrick MIGAYRON
- 4- Michèle ROBERT

Commissions Présidées par Catherine Huppe

Parcs Espaces verts

- 1- Catherine HUPPE
- 2- Denise SOULAT
- 3- Marie PETIT
- 4- Séverine DUCLOUX
- 5- Sonia CHAPRON
- 6- Guillaume CHEVALIER

Affaires scolaires Cantine Accueil de Loisirs

- 1- Catherine HUPPE
- 2- Michel MATEOS
- 3- Marie PETIT
- 4- Christian LAROCHE
- 5- Sonia CHAPRON
- 6- Jean-Philippe COURCELLE

Chemins ruraux Gestion de la forêt

- 1- Catherine HUPPE
- 2- Gérard VILLETTE
- 3- Patrick MIGAYRON
- 4- Marie PETIT
- 5- Michel MATEOS
- 6- Christian LAROCHE
- 7- Jacques DUPIN
- 8- Jean-Philippe COURCELLE

Commissions Présidées par Gérard VILLETTE

Travaux et voirie Assainissement

- 1- Gérard VILLETTE
- 2- Michel MATEOS
- 3- Christian LAROCHE
- 4- Jacques DUPIN
- 5- Jean-Philippe COURCELLE
- 6- Guillaume CHEVALIER

Urbanisme Cimetière

- 1- Gérard VILLETTE
- 2- Denise SOULAT
- 3- Patrick MIGAYRON
- 4- Michel MATEOS
- 5- Michèle ROBERT
- 6- Hélène ELLIER

Commissions Présidées par Patrick MIGAYRON

Sport Jeunesse

- 1- Patrick MIGAYRON
- 2- Gérard VILLETTE
- 3- Michel MATEOS
- 4- Séverine DUCLOUX
- 5- Hélène ELLIER
- 6- Guillaume CHEVALIER

Tourisme, Culture Patrimoine Vie associative

- 1- Patrick MIGAYRON
- 2- Catherine HUPPE
- 3- Marie PETIT
- 4- Séverine DUCLOUX
- 5- Christian LAROCHE
- 6- Jacques DUPIN
- 7- Sonia CHAPRON
- 8- Guillaume CHEVALIER

Délégués des Syndicats Intercommunaux et autres instances

SIAEP
Brinon/Clémont
(Syndicat Intercommunal d'Adduction
en Eau Potable)

Délégués de Brinon :

Guillaume CHEVALIER - Président
Gérard VILLETTE
Jean-Philippe COURCELLE

Délégués de Clémont :

Philippe JATHAN - Vice Président
Gilles FEVRE
Marie-Christine SCHWAB

SDE 18
(Syndicat d'Electrification)

Titulaire : Gérard VILLETTE
Suppléant : Patrick MIGAYRON

SEEB
(Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron)

Titulaire : Michèle ROBERT
Suppléant : Jacques DUPIN

Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne

Titulaire : Lionel POINTARD
Suppléant : Denise SOULAT

SIVOS
Brinon/Clémont
(Syndicat Intercommunal à Vocation
Scolaire)

Délégués de Brinon :

Catherine HUPPE - Présidente

Délégués titulaires :

Marie PETIT
Sonia CHAPRON

Délégués suppléants :

Séverine DUCLOUX
Christian LAROCHE
Jean-Philippe COURCELLE

Délégués de Clémont :

Marie-Christine SCHWAB - Vice-Présidente

Délégués titulaires :

Clémence ROBLIN
Solène LAACHIR

Délégués suppléants :

Odile Dépée
Catherine MEIER
Charles-Henry LOUIS

SIVOM
(Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple)

Titulaire : Catherine HUPPE
Suppléant : Sonia CHAPRON

CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Déléguées :

Elu : Denise SOULAT

Agent : Cécile MALBEC

CIT (agence du Cher Ingénierie des Territoires) : Représentant : Gérard VILLETTE

Correspondant Défense : Jacques DUPIN

Correspondant Sécurité Routière : Christian LAROCHE

Bilan du Mandat

Le mandat a été principalement orienté sur des réalisations rendues obligatoires par la loi, auxquelles nous ne pouvons déroger.

La reconstruction de la station d'épuration représente à elle seule un très gros investissement remboursable sur 20 ans mais qui dispose de son propre budget en équilibre puisque alimenté par la redevance assainissement.

La mise en conformité des établissements recevant du public (ERP) pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite a été étalée sur trois ans et a bénéficié de subventions de l'Etat, la Région Centre Val de Loire et le Conseil Départemental. Au cours de ces travaux, nous en avons profité pour remettre aux normes les installations électriques et les sécurités incendie.

Les chiffres qui suivent englobent ces divers travaux par catégories de 2014 à fin 2019 :

- Eclairage public : 58.059 €
- Bâtiments publics : terrain de tennis, ERP, rénovation de toitures, matériel et équipement des salles, climatisation, informatique, aménagement et matériel divers, (hors maison de la forêt) : 473.462 €
- Aménagement des bâtiments locatifs et mise aux normes de la sanitarisation: 67.799 €
- Équipements des services techniques, aménagement des ateliers et mise aux normes électriques : 205.402 €
- Voirie : amélioration mécanique des chaussées et divers panneaux de signalisation, d'information dont les panneaux "bienvenue à Brinon" : 283.478 €
- Fournitures, mobilier et matériel divers: 37.035 €
- Travaux en régie réalisés par nos employés (fournitures et temps passé) : 60.499 €
- Reprise des anciennes sépultures du cimetière et pose d'un second columbarium : 63.095 €

L'endettement de la commune s'élève à 64.628 € se décomposant comme suit :

- 2020 - Capital restant dû : 40.950 €
- 2021 - Capital restant dû : 23.678 €

Donc il n'y a plus d'emprunt au budget principal, hors station d'épuration, pour 2022, ce qui nous permet d'envisager les travaux d'aménagements du centre bourg avec sérénité sans alourdir la fiscalité locale.

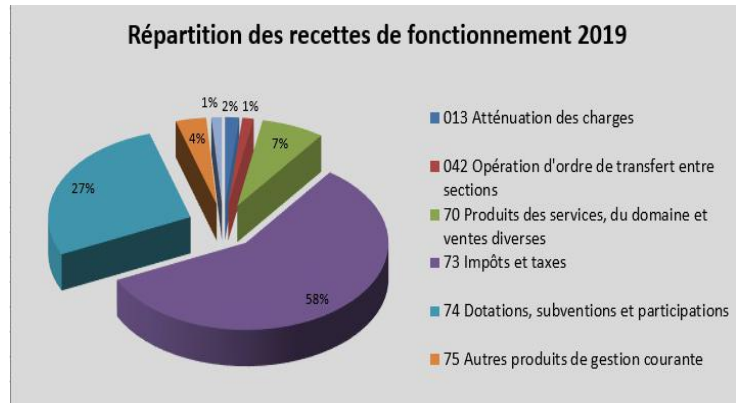
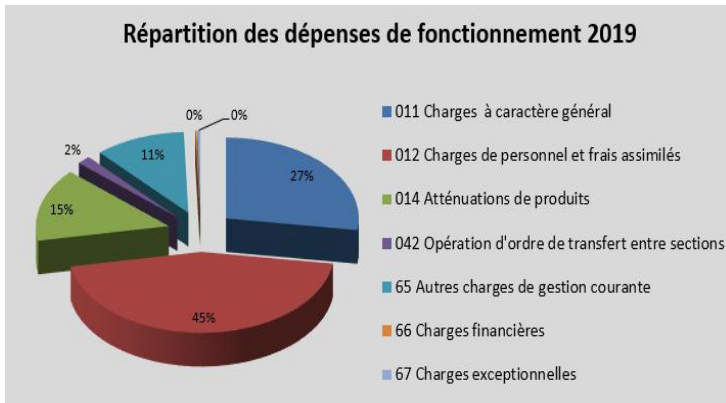
Bilan du Compte Administratif 2019

- En 2019, nous avons réalisé divers travaux pour un montant total de 237.715 € représentant :
 - l'aménagement de bâtiments publics : climatisation des bureaux de la Mairie et du Mille-Clubs,
 - mise en conformité électrique des ateliers municipaux et aménagement des locaux pour optimiser et faciliter les rangements,
 - pose de trappes de désenfumage à la salle Jean Boinvilliers et réfection du parquet,
 - remise en état des palplanches de l'étang communal,
 - dernière tranche du relevage des sépultures au cimetière,
 - achat de matériels divers pour le service technique,
 - réfection de la voirie route d'Isdes,
 - divers travaux en interne : peinture, réfection, entretien général.
- Au niveau du compte administratif de **l'assainissement**, l'équilibre est atteint et nous permet de disposer de fonds nécessaires pour l'investissement.

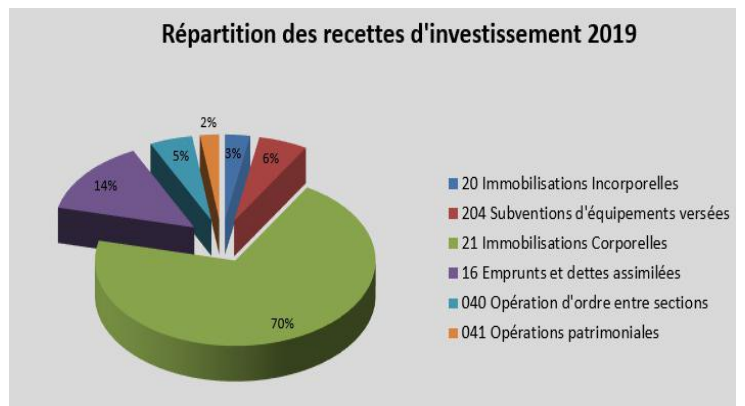
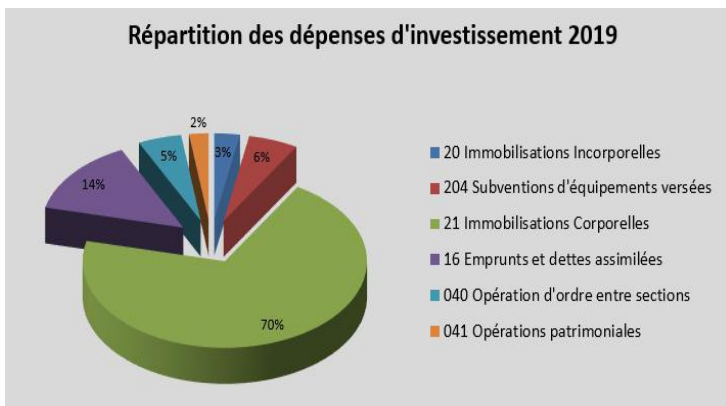
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 44.468,92 € pour des recettes de 71.723,63 € soit un résultat de clôture de 27.254,71€.

Ce solde cumulé au solde positif de 2018, nous permet d'envisager des travaux de contrôle de raccordement au réseau, voire même de réaliser les travaux afin de limiter l'arrivée à la station d'épuration d'eaux dites "parasites".

Compte Administratif - Fonctionnement 2019

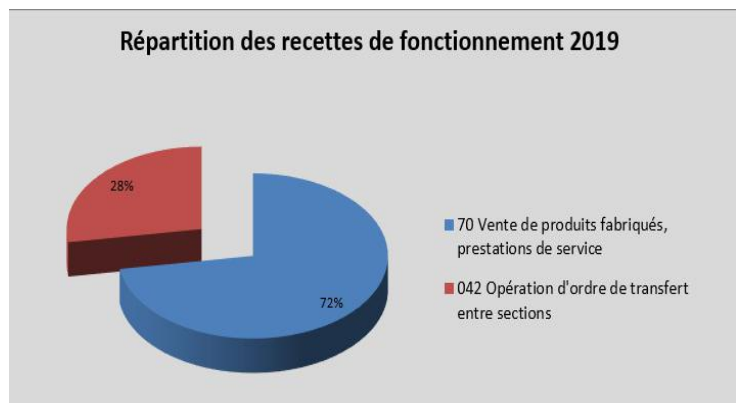
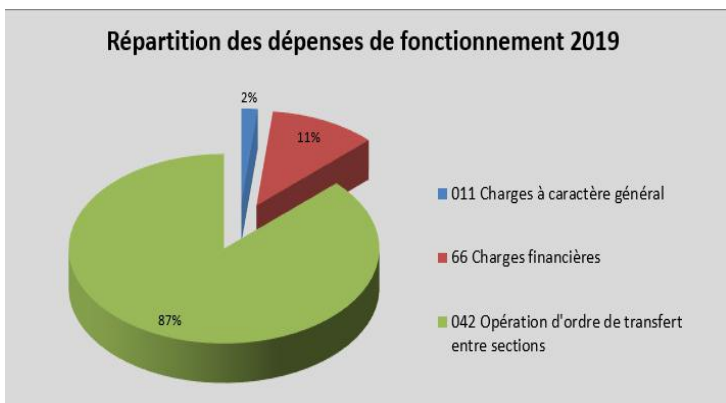


Compte Administratif - Investissement 2019

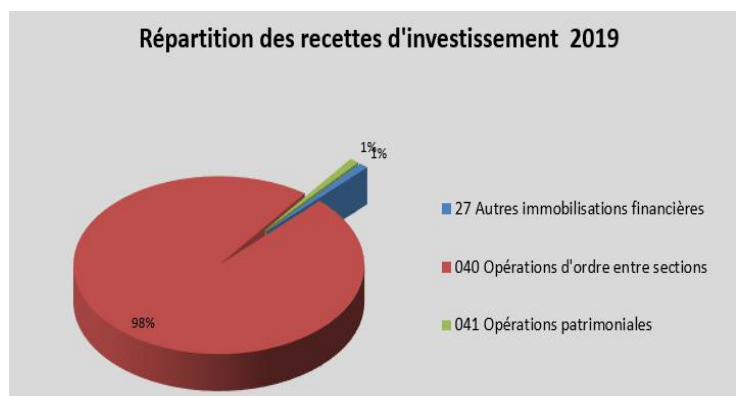
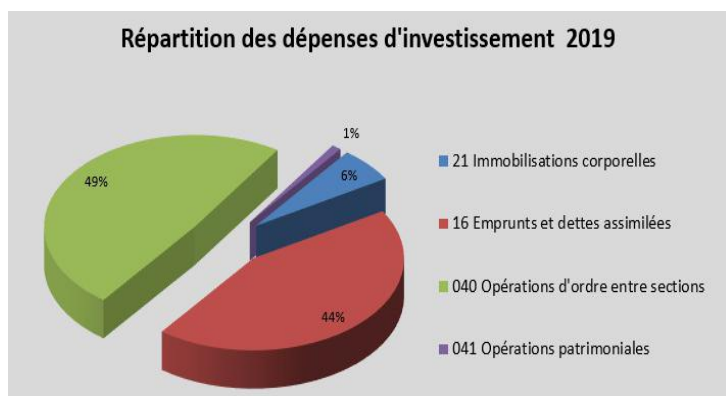


Compte Administratif - Assainissement

Compte Administratif - Fonctionnement 2019



Compte Administratif - Investissement 2019



Communauté de Communes Sauldre et Sologne

La Communauté de Communes Sauldre et Sologne (CDC) dispose d'une autonomie financière pour mener à bien ses missions imposées par la loi et qui de ce fait, dessaisit les communes de toute intervention dans les domaines de compétence transférés.

La présidence est assurée par Madame Laurence Renier aidée dans sa tâche par trois vice-présidents : Messieurs Margerin, Duboin et Bouteille.

Des professionnels dédiés sont à votre écoute au quotidien pour tout ce qui concerne :

- Economie : Sylvain Gageat
- Aménagement du territoire : Caroline Dumont
- Tourisme : Romain Bardonnaud (tel : 02.48.58.40.20)
- Collecte et Traitement des déchets ménagers REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : Kevin Thenault
- Assainissement non collectif SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : Thomas Gillet
- Culture: Virgine Maurice
- RAM (Relais des Assistantes Maternelles) : Carole Gautron (Port : 06.77.37.65.95)

La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est assurée par divers syndicats. La compétence eau potable et assainissement collectif seront d'actualité à l'horizon 2026 d'où la nécessité d'y réfléchir dès à présent.

Un maillage administratif vient compléter l'ensemble sous la houlette de Jessica Billiette.

Un site internet est à votre disposition pour vous informer et répondre à toutes vos questions :



Tel : 02.48.73.85.22
www.sauldre-sologne.fr

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Une deuxième Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a débuté le 1^{er} avril 2019 pour 5 ans sur les communes du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne, afin d'aider à la réalisation de travaux d'amélioration énergétique. Des subventions de 25 à 60% du montant TTC des travaux, peuvent être versées sous réserve des conditions d'éligibilités de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Il s'agit d'aides financières ou d'une assistance technique et administrative pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat : isolation, toiture, fenêtres et portes, murs ou encore changement de système de chauffage.

Pour connaître les détails de cette opération contacter :

Emmanuelle HELIARD
Chargée de mission OPAH
Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne
7, rue de la Gare - 18 260 VAILLY SUR SAULDRE
Tel : 02 48 73 99 01
Courriel : opah@pays-sancerre-sologne.com



Avant tout lancement de travaux, il est impératif de prendre contact avec la chargée de mission OPAH du Syndicat mixte du pays Sancerre Sologne.

Vous pouvez aussi, consulter le site dédié : pays-sancerre-sologne.com/page-Opération-Programme-de-lAmélioration-de-lHabitat-98.html

Séjour jeunes

En raison de la crise sanitaire et du protocole à appliquer, le séjour jeunes "été" organisé par la CDC (Communauté de Communes Sauldre et Sologne), qui devait se dérouler en juillet sur l'île d'Oléron a été malheureusement ajourné.

Pourtant le succès était au rendez-vous si nous prenons l'exemple du séjour "hiver" où 24 jeunes dont 4 brinnonnais ont pu goûter au plaisir de la glisse. Séjour très réussi et à renouveler même si nous déplorons le manque de places disponibles. Ces séjours ont un coût pour les collectivités, la capacité d'accueil et d'encadrement sont limités. La logistique est lourde et pour un premier essai, la CDC est fière du résultat. A renouveler.



Le marché

Un bel élan de solidarité et d'entraide !

Et oui, nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux Brinnonnais, qui ont joué le jeu, afin que le marché puisse continuer à être notre rendez-vous incontournable du dimanche matin, et ce, même pendant la difficile période de confinement.

Nous avons pu obtenir une dérogation auprès de la Préfecture et conserver l'ouverture dominicale du marché, avec des règles sanitaires strictes.

Les commerçants étaient présents au rendez-vous.

Beaucoup de nos communes voisines n'ont pu le maintenir. Nous remercions la commune d'Argent-sur-Sauldre de nous avoir prêté gracieusement des barrières de sécurité afin de permettre la mise en place du système de circulation obligatoire et maintenir ainsi les distanciations requises. Très vite, nous avons fait l'acquisition de barrières supplémentaires, afin de ne pas monopoliser celles d'Argent.

N'oublions pas l'aide des agents communaux pour la mise en place du vendredi et le roulement d'astreinte bénévole des élus, le dimanche matin, pour la surveillance obligatoire ordonnée par l'arrêté préfectoral.

Ensemble, nous avons pu maintenir ce service, avec toutes les contraintes occasionnées.

Ensemble, continuons de respecter les règles pour le bien-être et la santé de tous.

Les marches du jeudi

Les marches hebdomadaires du jeudi ont repris début septembre, pour le bonheur de tous.

18 randonneurs étaient au rendez-vous, tous heureux de se réunir à nouveau.

Geneviève Grognard qui fait des repérages chaque mardi avec les plus motivés, avait prévu un parcours de 8km600, avec en prime du beau temps, et de la bonne humeur.

Si le cœur vous en dit, rendez-vous tous les jeudis à 14 heures, place de l'église.



Une Centenaire à Brinon

Le 16 août dernier, Madame Anne-Marie Trigand a célébré dans la joie et la bonne humeur son centième anniversaire, entourée de sa famille proche. Tous avaient revêtu pour l'occasion le dernier accessoire indispensable : le masque !

Madame Trigand a passé ses quinze premières années à Paris. Suite au décès de sa maman, elle rejoint sa tante à Aubigny. Elle y restera et travaillera aux Ets MALLET jusqu'à son mariage avec Henri en 1946.

Elle s'installera alors à Brinon avec son mari, artisan couvreur/plombier, et le secondera dans ses activités en assurant la partie administrative de l'entreprise.

Elle s'implique aussi dans la vie associative brinonnaise en étant bénévole au Comité d'Entraide de l'époque, tout en élevant ses deux filles Françoise et Geneviève.

Elle a la douleur de perdre son mari en 2012.

La solitude lui pesant, elle attend désormais impatiemment la visite de ses deux filles et de ses gendres, qui n'habitent pas Brinon, ce qui, d'après elle est incompréhensible, sachant que s'il existe en France un endroit où il fait bon vivre, c'est bien sans conteste, à Brinon Sur Sauldre !



(texte écrit par sa fille, Geneviève FORTIN)

Hommages



Cette année, nous avons rendu hommage au Général de Gaulle lors de son appel du 18 Juin 1940, en toute intimité compte tenu du contexte sanitaire.

Nos porte-drapeaux ont fièrement hissé les couleurs en présence de nos anciens combattants, manifestation au cours de laquelle, Monsieur Caillot nous a lu son discours. Beaucoup d'émotions et de reconnaissance face à ces hommes qui ont combattu pour notre liberté.

Brinon, comptait parmi ses habitants, des hommes qui se sont distingués et engagés pour défendre nos droits. Ils reposent au cimetière de Brinon et nous ne manquons pas de leur rendre hommage lors des commémorations.

Jean Boinvilliers 1921-1994

Alors âgé de 19 ans, Jean Boinvilliers abandonne ses études pour rejoindre le Général de Gaulle à Londres. Il s'engage dans la France Libre en juillet 1940. Plus tard, il participe à la campagne du Tchad aux côtés du Général Leclerc. Décoré de la Croix de guerre, médaillé de la France Libre et de la médaille coloniale.

Député de 1958 à 1981, Conseiller Général du Cher de 1984 à 1992 et Maire de Brinon de 1959 à 1994.

Nous devons à son arrière grand-père, Ernest Boinvilliers, la construction du canal de la Sauldre et la création du Comité de la Sologne.

Bernard Fuchs

Né en 1916, décédé le 31 octobre 2005, il est inhumé au cimetière de Brinon. En 1940, il décide de rallier la France Libre auprès du Général de Gaulle.

Son histoire est très intéressante et très enrichissante, n'hésitez pas à consulter les divers sites dédiés à ce grand Monsieur très humble au sein de notre village où il a résidé durant des années. Des faits militaires sans précédents mais d'un contact tellement humain et accessible.

Gilles Wallet

Né à Brinon, en 1932, petit-fils de Lionel Wallet et de par sa mère, du Général Bizard, tous anciens combattants de la Grande Guerre à Verdun. Il décède à 26 ans en 1958 au combat, en Algérie, en protégeant ses hommes.

Nous reviendrons plus longuement sur les parcours de ces hommes qui se sont illustrés pour défendre notre indépendance et protéger nos libertés.

Rendons hommage à tous ces hommes et femmes, lors des diverses commémorations des grands moments de notre histoire, par notre présence et recueillement.

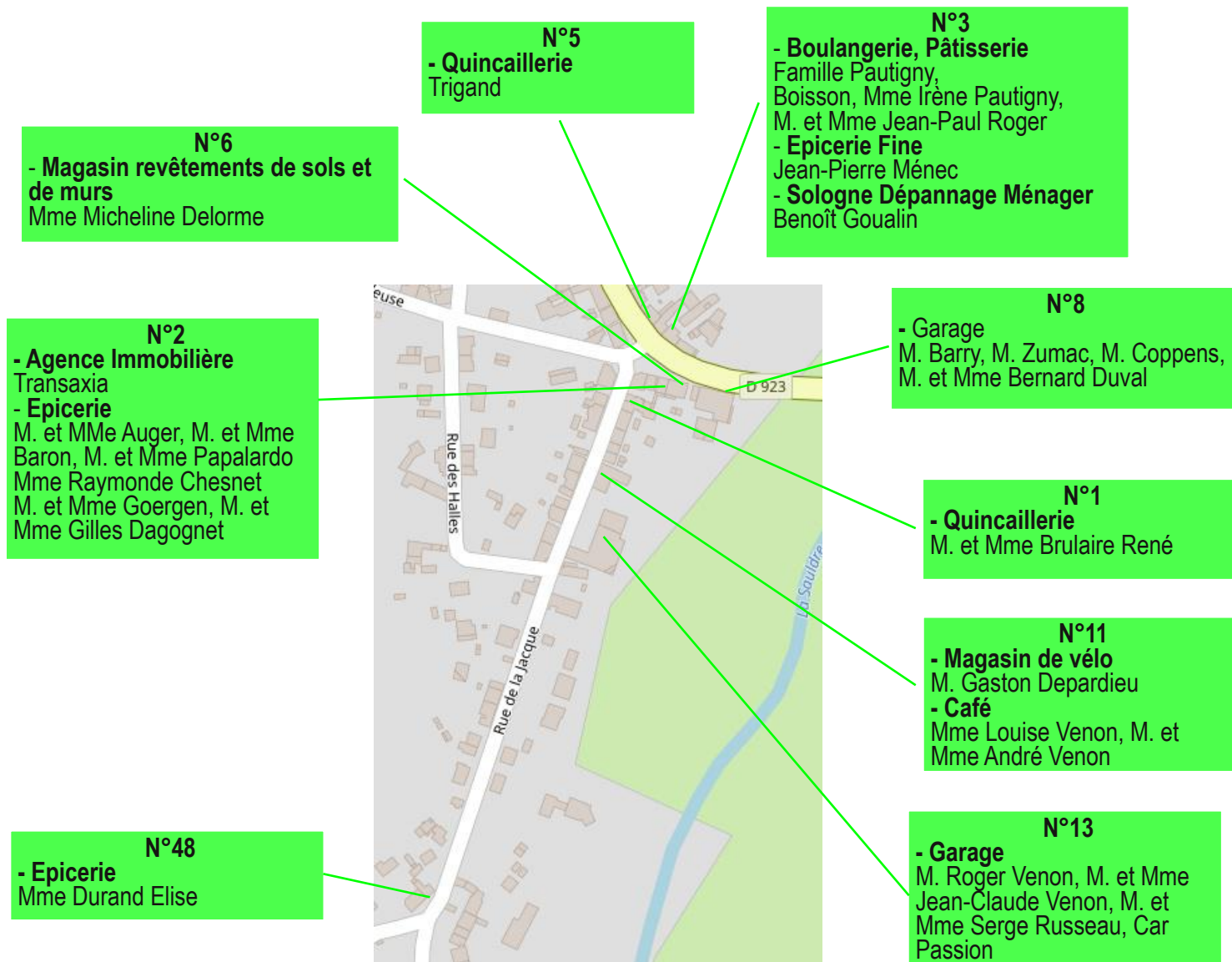
Souvenirs, souvenirs : Les commerces

Dans notre précédente édition, nous vous avons proposé de découvrir ou redécouvrir les commerces qui se sont succédés dans notre village, en commençant par la Grande Rue.

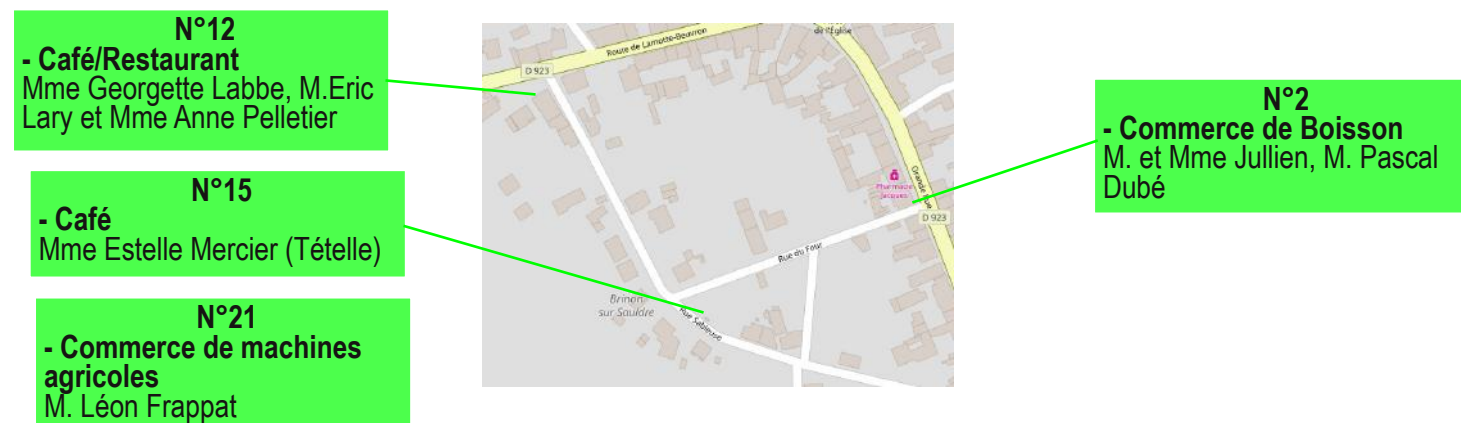
Nous continuons notre parcours

Et toujours : au Musée de la Forêt, vous trouverez une carte couvrant tout le village et illustrée par des cartes postales.

La Place du Carroi d'Aval et la Rue de la Jacque



La Rue Sableuse et la Rue du Four



Culture et tourisme

Souvenirs, souvenirs : Les commerces

La Place de l'Eglise

N°1

- Epicerie

M. et Mme Roger Henriet (parents)
M. et Mme Robert Henriet,
M. et Mme Denis Guen, M. et Mme
Gueret, M. Philippe Gouleau,
Panier Sympa : M. Franck Fourrichon

N°8

- Café , Hôtel de l'Ecu : M. et Mme
Rat-Jarry (jusqu'en 1936)
- Banque Hervet, HSBC
- Maison Paramédicale

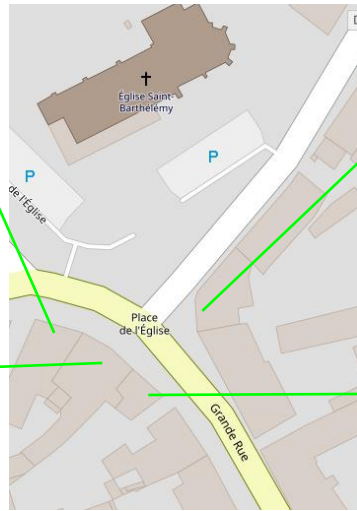
N°4

- Café, Restaurant, Hôtel

Le Dauphin : M. et Mme Godon, Mme
Rose
La Bousoute : M. Le Boiteux
La Sarcelle : Mme Parreux
Le Dauphin : M. et Mme Loiseau, M.
Paul Laurent, M. et Mme Sallé

N°6

- Bureau de Tabac
Mme Gisèle Godon, Mme Marylise
Asselin
Les Six Biches : Mme Françoise Gambs,
Dominique Herembert, Mme Danièle
Pitois, Mme Nathalie Renault



La Route de Lamotte

N°18

- Quincaillerie
M. Emile Fleury

N°8

- Boucherie, Charcuterie
M. Haddad, M. et Mme Marc
Vanne, M. Calvi, M. Didier
Gueret, M. Denis Lagneau

N°4

- Boucherie, charcuterie
M. Perrot, M. Azamboure

- Salon de coiffure

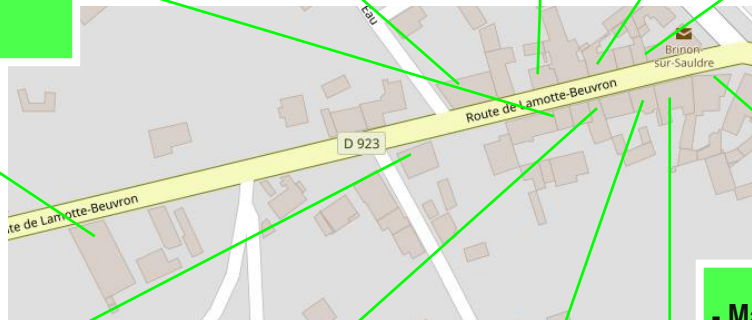
M. Dubois
- Dentiste
Docteur François Rebière

- La boutique du sabotier

- Boulangerie, Pâtisserie
M. Edouard Pineau,
M. Marcel Godon

N°41

- Chemiserie
- Décoration Faïence de Gien
- Magasin de matériel agricole et outillage
Toutatel : Famille Besset



N°1/3

- Magasin d'électroménagers
Mlles Huet, M. et Mme Jean Henriet,
M. Labrunie
- Magasin de vêtements et de souvenirs
Esprit Nature : Mme Betty Louis

N°31

- Quincaillerie
M. Emile Fleury
- Tapissier
Philippe Chevalier

N°15

- Magasin de revêtements de sols et de murs
Mme Micheline delorme

N°11

- Mercerie : Mme Belard
- Salon de coiffure : M. et Mme
Hatimond, Yann Coiff, Dorothée
Florence Monteiro (L'Instant Coiffure)
- Magasin d'électroménager Proxi :
M. Philippe Monteiro

N°9

- Epicerie Familistère
M. Belard,
M. et Mme Emile Martin

Mais aussi :

Route de Chaon
N°5 - Magasin de laine - Mme Martin
N°8 - Caisse d'Epargne

Route d'Isdes
N°12 - Bourrelier, Sommelier : M. Rousseau

En Route vers le Numérique

Comme l'année précédente, la Mutualité Française vous propose ses formations informatiques GRATUITES, réservées aux seniors (60 ans et plus) pour les familiariser avec l'outil informatique et les guider dans leurs démarches administratives.

Du matériel informatique sera mis à la disposition des candidats, mais si vous le souhaitez, vous pourrez venir avec votre propre ordinateur ou tablette.

Merci de vous faire connaître dans les meilleurs délais auprès du secrétariat, le nombre de places étant limité.

Renseignements et inscriptions (obligatoire) auprès de la Mairie : 02.48.81.52.70

Les cours se tiendront à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie par groupes de 10 personnes maximum les :





Planning

En route vers le numérique !
Brinon-sur-Sauldre

Les Lundis, de 13h30 à 15h30

Séance 1	Lundi 16 novembre 2020	Salle du conseil municipal Mairie 6 route de Chaon 18410 Brinon-sur-Sauldre
Séance 2	Lundi 23 novembre 2020	
Séance 3	Lundi 30 novembre 2020	
Séance 4	Lundi 7 décembre 2020	
Séance 5	Lundi 14 décembre 2020	

Contacts :
Mairie – 02 48 81 52 70
Margaux Dablanc – 06 75 73 51 30

La Taxe d'Aménagement

www.taxe-amenagement.fr

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc.). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc.).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1^{ère} et à la 2^{ème} date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Il est possible de calculer simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet www.taxe-amenagement.fr Et ainsi vous bénéficierez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

L'économie

La Communauté de Communes en lien avec la Région Centre Val de Loire a mis en place un Fonds de Renaissance en complément du Fonds National de Solidarité déjà mis en place par l'Etat, afin de permettre aux petites et moyennes entreprises (de moins de 20 salariés) de redémarrer leur activité. Il s'agit d'une avance remboursable sans intérêt, ni garantie, d'un montant de 5 à 20.000€ avec un remboursement différé de 1 à 3 ans et par semestre.

Les demandes sont à adresser à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne qui a engagé une somme de 35.000€ pour nos entreprises locales. Cette somme sera révisable selon les demandes, et la durée prolongée dans le temps si nécessaire.

Personne à contacter: Gageot Sylvain développeur économique au sein de la CDC
02.48.73.85.22 ou par mail économie@sauldre-sologne.fr



Il est possible de faire une demande en ligne sur :

<http://centre-val-de-loire.directe.gouv.fr/Fonds-Renaissance-une-aide-regionale-pour-les-petites-entreprises-locales>

Le tri des papiers

La qualité du tri de nos déchets est l'affaire de tous et dans ce domaine, nous avons encore beaucoup d'efforts à fournir.

- déchets verts ou compostables
- papiers, journaux, revues, catalogues, magazines....
- verres
- plastiques, emballages, cartonnettes, boîtes de conserves métalliques...

Suite à la fermeture de l'usine de la Chapelle Darblay (76), la Communauté de Communes s'est vue dans l'obligation de changer de prestataire pour l'enlèvement des conteneurs papiers.

Nos erreurs de tri étant trop importantes par rapport aux normes en vigueur (standard 1.11) nous avons dû accepter un déclasserment suite à la présence "d'éléments polluants" type plastique, verre, ferrailles, papiers goudronnés, paraffinés....

La Communauté de Communes Sauldre et Sologne traite un afflux de 290 tonnes de papiers mais mal triés, le rachat de la tonne passe donc à 30€ au lieu de 50€ actuellement soit une perte de recette de 5.800€/an.

Alors faisons un effort pour atteindre l'excellence.



Les papiers - journaux



Ne pas broyer ou déchirer le papier.

Vous pouvez laisser les agrafes.

papiers, journaux, magazines, prospectus, sacs en papier, livres, enveloppes

Interdits dans ce conteneur



Les Associations

Nos Associations ont subi de plein fouet la crise sanitaire, et malgré un calendrier des fêtes 2020 très chargé, nos Présidents ont été obligés d'annuler pratiquement toutes leurs manifestations.

Le manque de recettes est important, c'est pourquoi la «Commission Finances» a maintenu les subventions pour permettre un équilibre financier.

Pour certains des aides exceptionnelles pourront être envisagées si le besoin s'en fait sentir.

Au grand regret des Brinonnais notre feu d'artifice du 14 juillet n'a pas pu être tiré (règles sanitaires). Il sera peut-être repoussé ultérieurement, lors d'une manifestation, mais tout dépendra des règles en vigueur le moment venu.

Heureusement quelques activités reprennent, soyons présents pour les soutenir, car il est très important de maintenir et de relancer notre tissu associatif, qui est très dynamique.

Afin de former un groupe soudé et dynamique, nous demandons la présence de toutes les Associations (Président ou membre) à l'élaboration du calendrier des fêtes, moment de partage, de dialogue, et de convivialité entre les Associations et les élus.

Soyons tous unis et présents pour la reprise de nos activités «l'union fait la force».

Badminton

La saison se termine, l'année a été interrompue avec la pandémie du covid-19, nous espérons que vous allez tous bien.

Nous vous informons que pour la saison 2020-2021, notre bénévole pour l'initiation et cours de badminton aux enfants ne reprendra pas à la rentrée.

Pour pouvoir continuer un moment de détente pour vos enfants, le club fait appel à vos connaissances dans votre entourage, d'une personne qui serait prête à reprendre la relève.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre par mail :

Brinonbadclub18@gmail.com



Le bureau se réunira début septembre 2020 pour une AG et décider de l'avenir du Club.

Merci et à très bientôt.

LES BOUFFONNERIES

En raison des mesures sanitaires face au Covid-19, nous avons l'immense regret de vous annoncer l'annulation du week-end théâtral en Novembre prochain.

Face aux difficultés dues à cette pandémie, et dans l'incertitude complète des mois à venir, nous préférons nous abstenir de jouer cette année.

En attendant des jours meilleurs pour tous, nous espérons vous retrouver l'an prochain. Nous vous disons à bientôt, et prenez soin de vous !

La Présidente
Micheline Delorme

COMITE D'ENTRAIDE

Les festivités organisées par le comité d'entraide font les frais de la pandémie de Covid-19.

Comme beaucoup d'autres endroits, nous avons dû nous résoudre à prendre des décisions radicales concernant les événements de cette année, avec des conséquences financières et surtout affectives.

Nous avons imaginé d'autres solutions pour récolter des fonds et ainsi offrir un Noël à nos aînés.

En effet, nous allons organiser une tombola dont les billets seront disponibles chez vos commerçants, avec de nombreux lots à gagner, mais aussi vous proposer un livre/Album : "**Autrefois, Aujourd'hui, BRINON**", en vente prochainement au tarif de 10 euros, et dont les bénéfices seront reversés à l'association.

Amitiés à tous et toutes,

France Mangematin et son équipe

Le Comité des Fêtes

Pour le Comité des Fêtes, l'année 2020 avait commencé avec beaucoup d'enthousiasme. En effet, nos bénévoles masculins ont réparé le parquet qui nous sert à danser aux Feux de la Saint Jean et au bal du 14 Juillet. Nous en profitons pour dire encore merci à Gilles Pasquier qui nous prête son hangar aux Pointards. Le dimanche 8 mars a eu lieu notre loto qui a eu beaucoup de succès.

Puis, le virus et les protocoles sanitaires nous ont contraint à annuler plusieurs manifestations (le cache-cache à l'oeuf du dimanche de Pâques, le Vide Grenier du dimanche 14 juin, les Feux de la Saint Jean du samedi 20 juin et enfin les jeux du 14 juillet). Pendant ce confinement les bénévoles ont été courageux et ont confectionné chez eux de nouvelles figurines pour améliorer les décorations de Noël dans les rues.

Après consultation avec le bureau, les bénévoles et la mairie, et compte-tenu de la recrudescence du virus ces derniers temps, des risques encourus pour la population, et toutes les contraintes administratives applicables (comptage, désinfection, sens de circulation, masque obligatoire, distanciation...), c'est avec regrets que nous nous voyons contraints à annuler également notre traditionnel Marché de Noël.

Mais soyez-en certains, le prochain n'en sera que plus beau !

Le Tennis Club Sologne sort de son sommeil !

Après 4 années d'arrêt, le TC Sologne reprend du service sous l'impulsion d'anciens joueurs du club. A vrai dire, le club est reparti en 2019 uniquement pour la compétition, une équipe masculine a participé aux championnats départementaux de printemps et d'automne, avec en prime, la victoire et l'accession à la division supérieure sur les deux tableaux.

Une reprise encourageante qui nous motive à mettre en place un créneau d'accueil ouvert à tous les âges dès la rentrée de septembre, de 10h à 12h les samedis matins. A terme, ce créneau pourra être scindé en deux, par niveau, débutants la première heure, et joueurs plus expérimentés la seconde. Nous en profitons également pour lancer un appel aux joueurs désireux de participer aux championnats par équipe, nous serons très heureux de vous compter parmi nous.

Petit point sur les tarifs : Actuellement, les anciens tarifs sont toujours en vigueur, mais nous souhaitons cependant les abaisser lors de la prochaine assemblée générale courant décembre.

Suite à quelques remarques, nous précisons que ces tarifs avaient été fixés par choix de fonctionnement du club, aucune subvention n'étaient demandées à la municipalité et le club exerçait ses activités exclusivement par autofinancement.

Pour rappel donc jusqu'au 31/12/2020

- Location ponctuelle : 10 € de 2 à 4 personnes/terrain
- Carte de membre donnant accès aux terrains : 35 € accès annuel illimité aux terrains
- Licence du club + carte :
 - 28€ - enfant de 6 à 11ans



- 31€ - jeune de 12 à 18ans
- 36€ - étudiant
- 49€ - adulte
- Tarif dégressif pour les familles :
 - 2 personnes -10%,
 - 3 personnes -15%
 - 4 personnes et plus -20%

Les clés des terrains sont disponibles au Bar PMU le Solognot. L'accès aux courts est strictement réservé aux possesseurs d'une licence. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident envers les contrevenants.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou rejoindre le club merci de prendre contact avec nous :

- par mail tennisclubsologne@gmail.com
- ou par téléphone Quentin LANDRY 06.86.69.53.88

Pour conclure, nous souhaitons remercier la municipalité qui nous soutient et facilite la reprise du club, grâce entre-autre, à l'entretien des courts et sa disponibilité.

Sportivement.



Expositions

Ce premier semestre, la bibliothèque a accueilli une belle exposition, avec le couple d'artistes, Patrick et Brigitte Sciou. Ils nous font découvrir grâce à de superbes photographies, les grands espaces canadiens. Clichés pris lors de leur périple en camping-car, reliant Vancouver à Calgary.

Les peintures colorées de Brigitte ont enchanté les visiteurs.



Numéro de téléphone de la bibliothèque :
02.48.58.55.55

Avec toujours la possibilité de vous apporter sur demande vos livres à domicile



Bibliothèque Municipale
Maurice Genevoix

Dès mardi 1^{er} septembre 2020

Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi	9h30 à 11h45 - 14h à 17h30
Mardi	14h à 17h30
Mercredi	9h à 12h
Jeudi	9h30 à 11h45 - 14h à 17h30
Vendredi	9h30 à 11h45 - 14h à 17h30

ATTENTION :



Les Amis de la Bibliothèque

«Les manifestations ordinairement organisées par l'association des Amis de la Bibliothèque sont annulées cette année à cause des consignes sanitaires.

Le bureau compte tenir son Assemblée Générale le 29 octobre 2020 à 18h30 à la salle du Mille-Clubs pour présenter sa démission et envisager le devenir de cette association.

Nous comptons sur votre présence lors de cette assemblée et vous disons à bientôt. »

MAM "Des Choux et des Roses"

Bilan d'une année de fonctionnement

En février, l'association a tenu son assemblée générale au Mille-Clubs. L'année 2019 présente un bilan positif avec 18 enfants accueillis au sein de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) installée à Clémont.

Les charges de fonctionnement restent importantes et sont couvertes en totalité grâce aux indemnités versées par les familles accueillies et au soutien des partenaires sociaux comme la MSA et la CAF, mais aussi par une subvention départementale obtenue dans le cadre du fond d'aide aux associations.



L'association propose un service de garde ponctuel en fonction des places disponibles et des besoins des enfants ou des familles.

Ce service permet à l'association de générer des recettes pour financer le fonctionnement de la MAM.

C'est grâce au bénévolat des assistantes maternelles et aux places disponibles sur leur agrément que ce service est possible. Si vous avez besoin de faire garder votre enfant pour vous rendre à un rendez-vous professionnel, de santé... ou encore pour permettre à votre enfant d'en rencontrer d'autres, n'hésitez pas à contacter la MAM pour avoir les informations nécessaires.



La crise sanitaire

La MAM, comme beaucoup d'entreprises, a fermé pendant la durée du confinement.

C'est le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du département du Cher qui a autorité sur l'ouverture ou la fermeture des structures d'accueil des jeunes enfants.

Les interlocutrices de la PMI sont restées en contact très régulièrement avec les assistantes maternelles pour les informer des différentes modalités liées au confinement, puis pour préparer l'ouverture avec toutes les précautions et protocoles à mettre en place pour la sécurité de tous.

La kermesse et les activités prévues avec les familles telles que la préparation du jardin, la fabrication d'un poulailler ont été annulées.

Des Choux et des Roses

Tél : 02.48.73.49.26 Port : 06.52.80.71.89

**Courriel : deschouxetdesroses18@gmail.com
Suivez-nous sur notre page Facebook « Mam des choux et des roses »**

Le Club des Aînés

Après concertation avec la Mairie de Brinon, le Club des Aînés ne rouvrira pas comme initialement prévu le 2 septembre.

Toutefois, si les conditions sanitaires le permettent, nous espérons une ouverture pour le :

Mercredi 7 octobre 2020

Et toujours Salle du Mille-Clubs.

Merci de votre compréhension.

La Présidente,
Ibéria Deshorties

Gym Tonic

Reprise de l'activité les lundis, mardis et jeudis.

Pour tout enseignement ou information sur l'activité du club, contacter Madame Mireille Baratin :

- Tel : 02.48.58.50.07
- Port : 06.88.76.09.26

Les Amis des Chemins de Sologne



Malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale, l'épidémie de COVID-19 n'a pas été maîtrisée assez rapidement et l'association a dû reporter à deux reprises l'Assemblée générale 2019. Celle-ci s'est finalement tenue avec seulement les membres du bureau. Au préalable, nombreux adhérents avaient envoyé leurs pouvoirs pour les votes puisque le poste de trésorière était à renouveler cette année.

Le procès-verbal de cette réunion est téléchargeable sur le site :

<http://www.lesamisdescheminsdesologne.co>

L'association compte depuis quelques années dans ses rangs d'éminents adhérents.

Elle reçoit le soutien de plusieurs députés de Sologne, des deux Sénateurs du Cher, d'un député Européen, de plusieurs personnalités du Show-biz comme Nicolas Vanier, son ambassadeur mais aussi les acteurs Fred Saurel et Francois Cluzet, de journalistes, réalisateurs, écrivains, des deux producteurs du Chasseur Français, d'un consultant cynégétique, de plusieurs maires et conseillers régionaux et du soutien sans faille du Président de la Région Centre Val de Loire François Bonneau.



Cette année, La randonnée équestre de Brinon a réuni 90 participants, 22 attelages, 3 VTTistes.

Un parcours de 20 km était proposé aux participants qui ont pu facilement se repérer grâce au fléchage au sol et un plan remis à chacun, et un rappel de quelques consignes de prudence : interdiction de fumer sur le trajet car risque d'incendie, chiens tenus en laisse pour éviter le vagabondage dans les propriétés privées, bombe recommandée...

Rendez-vous fût pris, salle Jean Boinvilliers, où étaient servis café et viennoiseries, puis départ vers 9 heures sur un trajet giboyeux et ombragé, avec un copieux ravitaillement sur le parcours, pour une arrivée vers 12h30 à la salle Jean Boinvilliers.

Le verre de l'amitié a été offert à tous les participants en présence des élus de Brinon, Clémont, Argent/Sauldre et Aubigny/Nère.

Puis un repas sorti des fontes, a été pris en commun, toujours dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Encore une très belle réussite pour cette randonnée avec la découverte du village de Brinon Sur Sauldre.



Au mois d'Août, l'association a reçu sur les sites en grillagés, le Président Bonneau et la presse pendant une demi-journée, et ainsi faire un état des lieux.

De plus, un rendez-vous avec la nouvelle Ministre de la transition écologique et solidaire a été sollicité par le Président de la Région Centre Val de Loire, qui sera accompagné par le président de l'association Raymond LOUIS et Nicolas Vanier afin d'exposer les inquiétudes de bon nombre de solognots pour leur région qui est de plus en plus défigurée par des kilomètres de grillages.

Au mois de septembre, la randonnée équestre annuelle est maintenue à Presly pour un parcours de 22 km (Départ et retour salle des fêtes) : Toutes les modalités sont sur le site

**Les Amis des Chemins de Sologne
"Valère", Route d'Isdes
18410 BRINON SUR SAULDRE**

Tel : 02.48.58.52.40 Port : 06.82.83.88.85

**Courriel : lesamisdescheminsdesologne@sfr.fr
Site : <http://www.lesamisdescheminsdesologne.co>**

Club Cycliste Brinnonnais



Avec l'épidémie du COVID 19, toutes les compétitions et les randonnées ont été annulées depuis février, dont notre randonnée des «Gués de la Sauldre» du 21 juin.

Fin 2019 et début 2020, il n'y a eu que trois compétitions :

- Le 15 décembre 2019, le départemental UFOLEP de cyclo-cross
Un titre a été remporté par Jeanne ROULLET dans la catégorie des 15-16 ans
- Le 12 janvier 2020, le régional UFOLEP cyclo-cross
Un titre a été remporté par Jeanne ROULLET dans la catégorie des 15-16 ans
Pauline CAUMEL est arrivée 2^{ème} dans la catégorie des 17-29 ans
Alexandre MIGAYRON est arrivé 2^{ème} dans la catégorie des 30-39 ans
- Le 23 février 2020, le départemental UFOLEP VTT
Trois titres ont été remportés : Amandine ROCHER en 13-14 ans,
Jeanne ROULLET en 15-16 ans,
Pauline CAUMEL en 17-29 ans (MERCI A NOS FILLES)
Emilie REBEYROL-JC FRICHETEAU sont arrivés 2^{ème} en catégorie tandem mixte
Alexandre MIGAYRON est arrivé 3^{ème} en 30-39 ans
- Pas de classement pour Ronan LESUEUR, qui depuis cette année ne participe plus aux compétitions UFOLEP (uniquement les compétitions FFC).



Bilan très positif pour les Randonneurs, le dimanche matin, avec de plus en plus de participants, qui roulent dans la bonne humeur.

De belles sorties sur Brinon, Souvigny, Châon, Cerdon, Etang du puits, Pierrefitte, Souesmes....

- Le 11 juillet, notre nocturne « 3 P » sur Brinon a réuni 26 Participants.
- Deux randonnées prévues en septembre, le 6 : «Loire à vélo» et le 19 «Brinon-Briare-Brinon»
- Le 25 octobre, aura lieu notre 4^{ème} cyclo-cross au Mille-clubs et Jardin Anglais.

Nous invitons les Brinnonnais à venir encourager nos coureurs locaux, spectacle et ambiance assurés (notre vin chaud a bonne réputation)

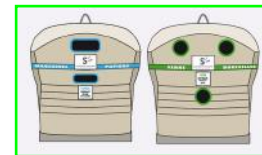
N'hésitez pas non plus à venir essayer avec nous la rando du dimanche matin, rendez- vous à 9h15 (départ près de l'église)

Infos et renseignements : club.cycliste.brinon@orange.fr
cc-brinon.clubeo.com
facebook: club cycliste brinon
Tel : 06 87 70 90 74 ou 06 70 13 06 29

Rappel concernant les déchets

La collecte des ordures ménagères et des emballages (sacs jaunes disponibles en Mairie pour les plastiques, cartons d'emballages...) s'effectue en porte à porte une fois par semaine, les lundis.

Les verres et les papiers doivent être déposés dans les colonnes prévues à cet effet sur les points d'apport volontaire (PAV), situés Place de la Jacque, Salle Jean Boinvilliers, et à la Mairie.



A noter que les bennes situées près des locaux des services techniques communaux, ne font en aucun cas partie de ces Points d'Apport Volontaire, il est donc demandé aux administrés de ne pas y déposer leurs déchets.

Horaires d'Hiver de la déchèterie : du 15 octobre au 14 avril

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h-12h 13h-17h	Fermée	9h-12h 13h-17h	Fermée	9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h

Liste des déchets acceptés



Liste des déchets refusés



Déchèterie d'Aubigny sur Nère
Le Gorgeot 18700 Aubigny-sur-Nère
Tel : 02.48.81.00.43

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



L'automne arrive, et, nous sommes tentés de brûler les feuilles tombées, les tailles des arbustes...

**Pourtant, le brûlage est interdit !
Et toute l'année !**

D'autres alternatives existent :

- le dépôt des déchets à la déchèterie,
- le compostage domestique,
- le broyage et le paillage.

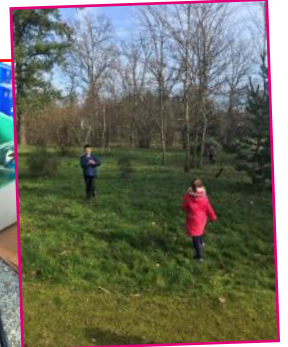
Alors préservons-nous, préservons notre environnement !

Le centre de Loisirs

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a accueilli au mois de février des enfants de 4 à 12 ans, sur le thème du développement durable.

Plusieurs activités manuelles étaient proposées, avec pour base des matériaux à recycler, tels que des bouteilles en plastique, bouchons, briques de lait... afin de fabriquer des mangeoires pour oiseaux ou des totems rigolos.

Un atelier pyrogravure a également été mis en place ; ce fût une "chaude" expérience, mais très appréciée.



Malheureusement, avec la crise sanitaire que nous subissons, le Centre de Loisirs a dû fermer pendant les vacances de Pâques, et au vu des protocoles trop lourds à respecter pour notre petite structure, nous résoudre à ne pas ouvrir cet été.

Nous serons prêts pour les vacances de la Toussaint, avec pour thème : "Mais où est passé Raboliot ?", jeux, énigmes, petit court métrage avec les enfants, seront entre-autres les activités proposées. Nous attendons les petits acteurs nombreux.

Renseignements et inscriptions en Maire ou sur le site : www.ville-brinon.fr

Etat Civil



Carnet Rose

Louane Dupuis, le 15/01
Lucas Moussy, le 12/02
Oliver Asselineau, le 09/05



Ils ont dit Oui !

Marie Wallet et Colin Lecordier, le 22/08



Une pensée pour...

Jocelyne Padeloup, le 16/01
Bernard Binecher, 16/02
Robert Beyaert, le 03/03
Jean Henriet, le 23/03
Marcel Rundstadler, le 16/04
Simone Lavallée épouse Moiret, le 07/05
Janine Chabriais épouse Goyon, le 21/07
Roland Dubois, le 02/08
Bernadette Charles épouse Lamour, 05/08
Jean Duchemin, le 25/08

Hors commune
Solange Japy épouse Spoerry, le 12/05
Félicie Libert, le 28/05

Les Rondiaux Solognots



En Sologne, on les baptise rondiaux à cause de leur forme. Spécialité de Sologne, ils étaient réalisés dans les fermes solognotes le jour de Mardi Gras. La pâte était découpée avec un verre qui donnait aux beignets leur forme... ronde d'où leur nom. Un moment de convivialité à partager entre amis ou en famille toute l'année !

Ingrédients pour 4 parts environ

- 100 g de sucre
- 500 g de farine
- 125 g de beurre
- 20 g de levure de boulanger
- 3 œufs
- 1 cuillère à soupe de lait tiède
- 10cl de vieux marc ou de gnole
- 1 pincée de sel

- Dissoudre la levure dans le lait tiède. Y ajouter une cuillère d'eau et le Vieux Marc.

- Séparer les blancs des jaunes puis les battre en neige.

- Dans un saladier, mélanger la levure, les jaunes d'œuf, les 3 quarts de la farine et le beurre.

- Ajouter les blancs puis le reste de la farine afin d'obtenir une boule homogène.

- Laisser reposer la pâte environ 3 heures.

- Etaler la préparation jusqu'à obtenir une épaisseur d'environ 1cm et découper des losanges.

- Faire cuire dans une friture bouillante par petits groupes, jusqu'à ce que les morceaux soient bien dorés.

- Retirer et saupoudrer de sucre..

Laisser refroidir et déguster !

Pour cette recette, les variantes sont nombreuses. Surtout en ce qui concerne les proportions, mais il faut compter, en général un œuf pour 100 à 150 g de farine.